

Association Bibliothèques en Seine-Saint-Denis
Cycle Handicap
L'accueil des publics sourds en bibliothèque
Le 21 janvier 2016 à la médiathèque G.Brassens de Drancy

L'association invite pour cette journée **Anne-Laurence Gautier** responsable du pôle Sourds de la bibliothèque Chaptal à Paris 9 ème.

Présents :

Montreuil : Audrey Rainglas
Drancy : Anne Ponte et Sara Sadeghi
Clichy-sous-Bois : Marie Quesseveur
Bobigny : Sylvie Henrion
Blanc-Mesnil : Corine Noisette
Bondy : Blandine Fauré
Les Lilas : François Marzloff

L'accueil dans les bibliothèques de Paris :

À Paris 5 bibliothèques disposent d'un pôle Sourd. Deux d'entre elles sont sorties de terre avec ce projet d'établissement déjà en place. La répartition sur Paris est assez équilibrée et permet de couvrir tout le territoire.

Elles proposent des accueils en Langue des Signes Françaises (LSF), des animations et des fonds dédiés.

Le pôle sourd doit être un lieu de rencontre entre sourds et entendants. Il faut que les personnes sourdes trouvent leur place dans le lieu, se sentent en confiance et valorisées. Si on arrive à les faire venir il faut ensuite arriver à les valoriser.

Pour bien accueillir les personnes sourdes ou malentendantes il faut bien les connaître.

Cadre légal

Un sourd n'est pas une personne malade, c'est une déficience et pourtant on a longtemps voulu le soigner.

En 1880 la LFS est interdite au congrès de Milan ('congrès international pour l'amélioration du sort des sourds-muets').

Elle est autorisée à nouveau en 1991.

Et c'est seulement en février 2005 que la LSF est reconnu comme une langue à part entière. Nous sommes donc très en retard dans le développement des services aux personnes sourdes (accompagnement, éducation, recherche...)

'Le Droit des sourds : 115 propositions : rapport au Premier ministre'

http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/984001595/index.shtml#book_sommaire

Le site de l'IFLA (Fédération internationale des associations de bibliothécaires et d'institutions) donne des recommandations, élaborées avec des bibliothécaires et la Fédération Internationale des Sourds, pour l'accueil des sourds et malentendants en bibliothèque : <http://archive.ifla.org/VII/s9/nd1/guidelines.pdf>

Ce document est un bon outil pour convaincre les politiques de l'importance de ce travail.

Les villes sont obligées de dépenser 6% de leur budget en faveur des personnes en situation de handicap. Celles qui ne le font pas doivent payer une amende qui vient nourrir le FIPHFP (Le fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique). Ce fonds peut permettre d'aider des structures à l'embauche de personnes handicapées.

Qui sont les sourds ?

Il y a différents degrés de surdité :

9% des français sont sourds ou malentendants :

Perte légère = perte de 30 décibels

Perte sévère = perte de 60 décibels

Sourd profond = perte de 80 décibels et +

Comment apprendre à lire quand on n'a pas le son ? via le canal viso-gestuel (dont se sert la LSF). Si on commence par apprendre aux sourds leur langue naturelle (la LSF) ils apprennent mieux une seconde langue comme la langue française.

5% des sourds font des études supérieures.

Beaucoup d'adultes sourds disent qu'ils croyaient enfant ne jamais devenir adulte car ils ne rencontraient jamais d'adultes sourds.

Dominique Gillot a rendu un rapport en juin 1998 - en accès libre sur internet - qui révèle un illettrisme massif des sourds en France.

Quand on est sourd on ne devient jamais entendant. Mais il existe des moyens pour compenser :

- Lecture labiale : elle devient vite un réflexe au lieu de demander de parler plus fort.
- L'appareillage
- La gestuelle
- L'implant cochléaire (très polémique, c'est une opération pratiquée massivement et pourtant très violente et pas tant satisfaisante).
- LPC : Langue parlée complétée / Son objectif : l'accès au français oral et écrit pour les enfants sourds, la maîtrise de la langue en tant que garant d'autonomie, d'intégration et de citoyenneté.
- LSF : Langue française des Signes
- Vélotypie (sous-titrage complet)
- Boucle magnétique : permet de renforcer les sons pour les personnes munies d'appareils

La LSF :

Seulement 5% des sourds profonds apprennent la LSF

Les langues des signes diffèrent d'un pays à un autre. Elle s'appuie sur des signes/valeurs/patrimoine et ont une grande puissance iconographique.

95% des enfants sourds naissent de parents entendant

95% des parents sourds ont des enfants entendant

5% des parents sourds ont des enfants sourds

Communiquer avec un sourd :

'Le handicap de surdité est un handicap de communication et le handicap de communication est un handicap partagé.'

Les sourds inquiètent, font peur parce qu'on a l'impression qu'on ne peut pas communiquer avec eux. Et c'est pourtant la base. Il faut chercher des manières de communiquer et il y a en a autant que de sourds : car il existe non pas une mais des surdités.

Comment repérer qu'une personne est sourde ?

- elle demande à son interlocuteur de répéter
- elle parle fort
- elle fait parler quelqu'un d'autre à sa place
- elle répond à côté de la question car elle n'a pas ou mal entendu

Quand on détecte ces signes on peut :

- parler plus fort
- répéter
- reformuler
- accompagner ses mots de gestes
- montrer les choses, tourner l'écran de l'ordi par exemple.

La culture sourde

La culture sourde comprend :

- une langue
- une communauté
- des artistes
- des valeurs
- des pratiques sociales, culturelles

À lire : *Les sourds c'est comme ça ! : Ethnologie de la surdimutité*, Yves Delaporte, Les Editions de la MSH, 2002 - 398 pages

Il y a des événements de culture sourde : festival *Clin d'oeil* à Reims, *Festival Signaux* à Toulouse, journées nationales, semaines dédiées à la culture sourde...

En bibliothèque, être relai de ces manifestations est un bon moyen de valoriser cette culture et de montrer que l'on tient compte de ce public.

Au sein d'une bibliothèque la connaissance de la culture sourde peut être facilitée par le travail avec une personne sourde.

Anne-Laurence Gautier explique que l'équipe de la bibliothèque Chaptal n'aurait jamais pu mettre en place tout ce qu'ils proposent aujourd'hui aux usagers s'ils ne vivaient pas au quotidien cette expérience extrêmement riche qu'est le travail avec une personne sourde.

Travailler avec des collègues sourds :

Pour inclure un collègue sourd il faut d'abord former/sensibiliser toute l'équipe. Faire comprendre/réaliser à tous ce que c'est de ne pas entendre, de lire sur les lèvres...

Les organismes en mesure de faire de bonnes formations :

- International Visual Theatre <http://www.ivt.fr/>
- Visuel <http://www.visuel-lsf.org/>
- Académie de la Langue des Signes Française <http://www.languedessignes.fr/>
- Sourds Entendants Recherche Action Communication (dans le 93, à Bagnolet) <http://www.serac-asso.com/>

La question primordiale : Comment fait-on pour qu'un collègue sourd accède aux maximum d'informations ? (et ne pas perdre en route tout ce qu'on se dit entre deux portes, à voix haute...)

- Le moyen principal est la mise en place d'un tableau commun, central avec l'ensemble des informations majeures pour une semaine.
- Les sourds ne peuvent pas téléphoner pour une urgence par exemple. Ainsi à la bibliothèque Chaptal, ils ont mis en place une mini messagerie 'chat' qui s'ouvre en bas de l'ordinateur de la personne à qui l'ont écrit et permet de donner une info rapidement et discrètement.
- Un interprète peut intervenir lors des réunions d'équipe. Cette contrainte implique des réunions programmées à l'avance et préparées. Par ailleurs personne ne se coupe la parole pour faciliter le travail de l'interprète.

> Notons que ces outils finissent par être précieux pour l'ensemble de l'équipe

À la bibliothèque Chaptal, ils ont aussi travaillé à la mise en place d'un signaire (vocabulaire en signes) bibliothéconomique.

La sensibilisation des équipes peut permettre que les bibliothécaires à leur tour sensibilisent les usagers de la bibliothèque.

Et bien sûr si on ne travaille pas avec un collègue sourd on peut travailler en étroite collaboration avec des associations et des manifestations. Dans le 93 : Montreuil DMPE (deux mains pour s'entendre : <http://deuxmainspoursentendre.over-blog.com/deux-mains-pour-s-entendre.html>), Bobigny la classe bilingue...

+ quelques bibliothèques qui travaillent sur le sujet : Rennes, Toulouse, Lorient.

Quelles actions menées ?

À la bibliothèque Chaptal :

> Accueil de groupes (scolaires)

> Ils essaient de privilégier le plaisir des usagers

Le but est de faire venir des personnes sourdes mais surtout de les faire revenir.

> Les actions culturelles sont envisagées en direction de tous.

Il y a des actions culturelles 'maison' : heure du compte mensuel avec un bibliothécaire sourd et un entendant.

Importante action hors les murs pour promouvoir la littérature

Quelques conseils spectacle :

'Qui a peur du loup ? ' Asso. Art' Signe <http://artsign.blogspot.fr/>

'En dérangement' : spectacle uniquement visuel – cie du petit monsieur

'Parle plus fort' et 'Ma parole' International Visual Theatre, Jean-Yves Augros

Pour avoir 70 % de sourds lors d'une conférence sur les ados en décembre 2015 il y a 8 ans de travail.

Collections

Fonds documentaire de référence sur le monde des sourds (500 titres : le plus objectif possible, le plus neutre).

Logo pour repérer cette collection : les bibliothèques de Paris font le choix des mains qui signent et non de l'oreille barrée.



Fonds fiction : albums, romans, BD, mangas qui mettent en avant des histoires de sourds.

Édition classique : éditions Thierry Magnier.

Quelques éditeurs spécialisés mais c'est vraiment compliqué. Il y en a peu :

Menica companys

IVT

Editions du Fox

Quelques références :

À lire :

Le cri de la mouette, Emmanuelle Laborit, Robert Laffont, 1994 (roman)

Les mots qu'on ne me dit pas, Véronique Poulain, Stock, 2015 (roman)

L'orchestre des doigts, d'Osamu Yamamoto, Milan, 2006 ; (manga)

A silent voice, Yoshitoki Ōima, éditions Ki-oon (Manga)

Les sourds une minorité invisible, Fabrice Bertin, éditions Autrement, 2010

La société inclusive parlons en ! Il n'y a pas de vie minuscule, Charles Gardou, Érès, coll. Connaissances de la diversité, 2012

Quatre petits coins de rien du tout, Jérôme Ruillier, Bilboquet, 2004

Deaf-tips, une communication efficace : Douze leçons du monde des Sourds pour améliorer sa communication personnelle, sociale et professionnelle, Dr. Bruno Paul Kahne, CreateSpace Independent Publishing Platform (2 décembre 2013)

Revue : *Art'Pi !* (de l'association Art'Signe) <http://www.art-pi.fr/> , *Écho magazine*, *6 millions de malentendants*, *L'Acclameur* (<http://www.lacclameur-mag.com/>). Cette dernière est gratuite et on peut l'avoir en dépôt dans sa bibliothèque.

À voir :

J'avancerai vers toi avec les yeux d'un sourd, de Leatitia Carton

Le sens du toucher, Jean-Charles Mbotti Malolo

DVD

Les DVD ont des étiquettes qui indiquent leurs particularités. Ils ont un logo s'ils sont accessibles ou s'ils sont sous titrés malentendant, sous titrés français, muet, LSF...

L'édition adaptée est presque inexistante et sinon de qualité médiocre. (Sauf Benjamin média, *Mon frère en bocal*, *Mimine et momo*, ou *Le papa maman*.)

La bibliothèque Chaptal a entrepris de traduire en LSF des albums jeunesse en accompagnant les titres d'un DVD avec une vidéo de l'histoire en LSF. Après 3 ans de travail ils ont 7 titres traduits ce qui est encore peu.

Les enfants sourds n'ont pas accès à des histoires à la maison si les parents ne peuvent traduire le livre en LSF. C'est un véritable enjeu.

La communication

Il faut communiquer de différentes manières et surtout construire et développer toujours sa connaissance des réseaux sourds, identifier au maximum les relais associatifs.

- Mise en place d'un guide de l'utilisateur.
- Affiche et flyer
- Newsletter
- + beaucoup de Réseaux Sociaux

- partenaires : La MASESH(Mission Académique à la Scolarisation des Elèves en Situation de Handicap) / <http://www.paris.fr/handicap> ; INSHEA (institut d'enseignement supérieur et de recherche handicap et besoins éducatifs particuliers) <http://www.inshea.fr/> ; Paris 8 (Formation de sourd et d'interprète)